

AMAP

En Seine, brin d'Orge!

Brin d'Info



<http://www.enseinebrindorge.fr>
contact@amapjuvisy.fr



Distribution du 25 janvier 2018

1 - Composition du panier

carottes · poireaux · patidou · pommes de terre · scarole

Ce week-end Jérôme et son épouse réparent les deux serres abimées par la récente tempête.

2 – la recette de la semaine

Gratin de patidou, poireaux, carottes et pommes de terre

Ingrédients pour 6 personnes :

500 g de patidou, 500 g de blancs de poireaux, 500 g de pommes de terre, 500 g de carottes, du gruyère râpé, 1 grand pot de crème fraîche épaisse, 2 cuillères à café de moutarde forte, cannelle, poivre, sel.

Préparation :

Eplucher et laver les légumes. Couper les carottes, le patidou et les pommes de terre en lamelles. Les plonger 5 minutes dans l'eau bouillante salée, puis les égoutter.

Préchauffer le four thermostat 200°.

Faire revenir les poireaux coupés en lamelles dans de l'huile d'olive.

Ajouter les autres légumes précédemment cuits à l'eau.

Dans un bol, mélanger la crème, la moutarde, ajouter la cannelle, le sel et le poivre et mélanger avec tous les légumes.

Disposer le tout dans un plat. Mettre du gruyère râpé.

Enfourner 40 minutes.

L'agriculture bio réclame un milliard d'euros

Objectif du gouvernement : 15 % de la surface agricole en bio d'ici à 2022 et 30 % en 2030. Pour la Fédération d'agriculture bio, il faudrait 200 millions par an pour accompagner les agriculteurs.

Lors de la clôture des États généraux de l'alimentation, le 21 décembre dernier, le Premier ministre annonçait un plan d'action pour redonner du tonus à l'agriculture française et des revenus aux agriculteurs. Bien accueillies, les mesures n'ont toutefois pas convaincu la Fédération nationale d'agriculture biologique (Fnab) qui a souligné « *l'incohérence du gouvernement [...] et (son) désengagement concernant l'aide au maintien bio.* »

Le gouvernement a pourtant promis un plan de développement de l'agriculture bio (« Ambition bio ») d'ici à la fin du premier trimestre 2018. De 6,5 % de la surface agricole actuellement, le bio passerait à 15 % en 2022 et même à 30 % en 2030. Le président de la République avait aussi annoncé un objectif de 50 % de produits « bio, de qualité et locaux » d'ici à 2022, dans la restauration collective. Des objectifs ambitieux mais sans engagements financiers précis. Le Premier ministre a souhaité que « *l'on évalue dès maintenant les risques de dérapage budgétaire pour éviter les mauvaises surprises* ».

Pour services rendus

Un investissement public de cinq milliards d'euros a été annoncé pour financer la modernisation et la transition écologique de l'agriculture française. Selon Stéphane Travert, le ministre de l'Agriculture, ce plan d'investissement « *devra être finalisé pour le Salon de l'agriculture* » qui se tient du 24 février au 4 mars.

« *Dans ce plan de 5 milliards d'euros, nous demandons que l'enveloppe de 200 millions par an dédiée aux services environnementaux, soit entièrement affectée à l'agriculture bio* », explique Guillaume Riou, secrétaire national de la Fnab.

Emmanuel Macron avait en effet annoncé que 200 millions seraient versés en contrepartie des services rendus par les agriculteurs à l'environnement et à la société. Mais le financement public a bien du mal à suivre le rythme actuel des conversions. Cinq régions (Bretagne, Grand Est, Centre, Paca, Nouvelle Aquitaine) auraient déjà consommé en totalité leur enveloppe bio pour la période de programmation allant jusqu'à 2020. Il manquerait « 420 millions d'euros pour financer la bio entre 2018 et 2020 ».

Il faut dire que l'État se désengage, à partir de 2018, de l'aide au maintien des agriculteurs bio pour se recentrer sur les aides à la conversion. Répondant à l'inquiétude de la filière bio sur une réduction de cinq à trois ans de ces dernières aides, le ministère de l'Agriculture rappelle « *qu'il reste bien sûr une programmation de cinq ans* ».